

Gestion des risques – module 1

Outil de pilotage dans un organisme

20 mai 2020 (Lausanne, journée entière)

- Connaître et mettre en œuvre les principes de la gestion des risques
- Répondre aux exigences réglementaires relatives à l'évaluation des risques
- Acquérir une démarche rigoureuse afin de protéger les actifs de l'organisme
- Mettre en évidence, par l'intermédiaire de cas pratiques, des conseils à valeur ajoutée pour les personnes cadres et les indépendants.
- Ce module se complète avec les séminaires 520 421, 520 423, 520 424, 520 426, et 520 427.

Séminaire récurrent
avec mises à jour



**EXPERT
SUISSE**

Audit
Fiscalité
Fiduciaire

Public visé

Cette formation s'adresse à toute personne soucieuse des risques liés à l'exercice de leur activité, en particulier les personnes qui ont des responsabilités vis-à-vis des clients, internes ou externes. Elle s'adresse également aux responsables d'entreprise et cadres concernés par l'intégration de l'appréciation et le contrôle des risques.

Contexte et problématique

L'appréciation des risques d'un organisme n'est pas simple à mettre en œuvre. Nous devons faire face à une variété de risques à différents niveaux de l'organisme. Tandis que la dangerosité des menaces est en permanente évolution. Dans ce contexte il y a intérêt à rester vigilants mais aussi optimistes, afin d'identifier les nouvelles opportunités d'affaires et d'amélioration des activités courantes. Nous avons donc besoin de comprendre le contexte des activités et les potentielles menaces, pour ensuite identifier les risques et opportunités, les analyser, évaluer et prendre une décision sur leur traitement.

Cette formation propose d'assister les participants dans la compréhension de la gestion des risques d'un organisme en tant qu'outil de pilotage. En se référant à des études de cas concrets, les participants disposeront des méthodes et des outils pour réaliser l'appréciation des risques et répondre aux exigences réglementaires.

Cette approche facilitera la mise en œuvre du processus de management du risque selon la norme ISO 31000 Management du risque – Principes et lignes directrices, utilisée comme référence dans ce programme. Au-delà de l'aspect normatif, un accent sera mis sur la contribution de la gestion du risque à l'atteinte des objectifs et à l'amélioration des performances.

Ce module se complète avec le module 2, n° 520 421. Il aborde le sujet de la mise en place d'un système de gestion des risques et sont l'intégration dans le système de management existant. Sont présentés des exemples et études de cas, notamment sur le système de contrôle interne et la ges-

tion de continuité d'activité. Le module 3, n° 520 426, passera en revue les méthodes utilisés par les praticiens selon les approches qualitatives et quantitatives dans la gestion des risques. Le séminaire n° 520 424 aborde plus en détail, via des cas concrets, la gestion de la résilience en générale et l'analyse d'impact et gestion de crise en particulier. Le séminaire n° 520 427 met l'accent sur méthodes quantitatives et la modélisation. Elle fournit des éléments d'aide à la décision, notamment dans l'environnement opérationnel dans divers domaines comme la finance, les matières premières, la prévention d'accidents et la fiabilité d'un système. Enfin et surtout, notre approche moderne en matière de gestion des risques comprend également le séminaire n° 520 423, qui aborde l'utilisation pratique des méthodes de l'analyse décisionnelle devant des choix complexes.

Objectifs

- Connaître et mettre en œuvre les principes de la gestion des risques
- Répondre aux exigences réglementaires relatives à l'évaluation des risques
- Acquérir une démarche rigoureuse afin de protéger les actifs de l'organisme
- Mettre en évidence, par l'intermédiaire de cas pratiques, des conseils à valeur ajoutée pour les personnes cadres et les indépendants.

Thèmes

- Gestion d'entreprise
- Gestion des risques
- Gouvernance d'entreprise

Méthode

Le programme alterne aspects théoriques, pratiques et normatifs. Les participants sont familiarisés au travers d'études de cas concrets aux méthodes et outils de gestion du risque.

Responsable du séminaire

Dr. José Lamas V., Directeur, Formation en Gestion des Risques (Nyon)
jose.lamas@gestiondesrisques.ch;
www.gestiondesrisques.ch

Conférencier

Dr. José Lamas V., (voir ci-dessus)



Dr. José
Lamas V.

Date

20.05.2020 journée entière

Lieu

Hôtel de la Paix
Avenue Benjamin Constant 5
1003 Lausanne
www.hoteldelapaix.net

Prix du séminaire

CHF 780.- non-membre
CHF 680.- collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTsuisse.

Votre inscription: en ligne ou par bulletin

Le plus simple est de s'inscrire en ligne à l'adresse suivante: www.expertsuisse.ch/fr-ch/offre-complete-de-formation-continue.
Vous trouverez la formation continue souhaitée en saisissant le numéro de séminaire dans le champ de recherche.

- Collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse
- Alumni membre individuel d'EXPERTsuisse
- Membre d'un partenaire en formation continue
- Non membre

Gestion des risques – module 1

- 20 mai 2020 (Lausanne, journée entière)

Nom, Prénom

Adresse professionnelle

Nom de la société

Complément éventuel

Rue

NPA/Localité

N° de tél. professionnel (ligne directe)

Adresse e-mail professionnelle

Adresse privée

Rue

NPA/Localité

N° de tél. privé

Adresse e-mail privée

- Facture à l'adresse privée
- Facture à l'adresse professionnelle
- Correspondance à l'adresse privée
- Correspondance à l'adresse professionnelle

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des Conditions générales de vente (CGV) et de la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA et je les accepte. Vous trouverez les CGV et la Déclaration relative à la protection des données sur notre site Internet.

Lieu/Date

Signature

- Je souhaite recevoir les dépliant des nouveaux séminaires par e-mail.

Inscription à: EXPERTsuisse SA, Chemin des Croisettes 28, CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59 ou via notre site internet www.expertsuisse.ch. Nos CGV et notre Déclaration de protection des données: www.expertsuisse.ch/fr-ch/formation-professionnelle-agb

Convention

Font foi les conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA que vous trouvez publiées sur le site www.expertsuisse.ch. En particulier:

Inscription – conditions générales

Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

Délai d'inscription/Annulation: Un mois avant la date du séminaire

Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électroniques/postale).

Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'inscription: sans frais
Annulation après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.-
Annulation une semaine avant le séminaire ou en cas de non participation: 100% du prix du séminaire

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée comme heures de formation continue par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.